



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
ENVIRONNEMENT
Développement durable mondial
La Directrice

Bruxelles
ENV.F/AS

Cher pétitionnaire,

Le Vice-Président Timmermans m'a demandé de répondre à votre pétition du 19 mars.

La Commission européenne est actuellement en train de mener une évaluation d'impact préalable afin d'identifier les mesures les mieux adaptées pour minimiser le risque que des produits associés à la déforestation et/ou à la dégradation des forêts n'entrent sur le marché intérieur de l'UE.

Je peux vous assurer que tous les aspects que vous mentionnez dans votre message seront pris en compte dans la rédaction de la proposition législative que la Commission européenne vise à adopter cet été avant de la soumettre aux autres institutions dans le cadre du processus législatif.

Veuillez agréer, cher pétitionnaire, l'expression de ma considération distinguée.

E-signé
Astrid SCHOMAKER

Commission européenne, 1049 Bruxelles, BELGIQUE - Tél. +32 22991111
Bureau: BU-9 03/202 - Tél. ligne directe +32 229-69641

Astrid.Schomaker@ec.europa.eu